

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL - SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

Le mardi 15 novembre 2022, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 08 novembre 2022 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

**Présents** : Pierre JAUBERTIE, Annick CIRARD, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Alain COLLIN, Nathalie DUPUY, Pierre HENNINOT, Sandrine HIVERT, Emmanuel MOUTON, Damien PASQUET, Pauline AUBLANT, Guillaume DELPRAT, Christian BESSE, Philippe DUPUY, Didier SILVA.

**Excusés** : Cendrine LAGRANGE a donné pouvoir à Pierre JAUBERTIE, Olivia DARTINSET a donné pouvoir à Guillaume DELPRAT, Julien GRUGET a donné pouvoir à Annick CIRARD, Carla ABREU.

**Absent** :

Présents : 15      Excusés : 4      Absent :                      Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 h 30, Pauline AUBLANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 septembre est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

Présentation de la manifestation « Terres en Fête » par Loïc BRUNAT

I Installation de 2 nouveaux conseillers municipaux

II Devenir de l'EHPAD de Vergt

III Election d'un adjoint au Maire

IV Commissions communales

a) Compte-rendu par chaque responsable de commissions

V Rendu-compte des décisions du Maire

VI Personnel

a) Création d'un poste d'attaché

VII Comptabilité - Finances

a) Décision modificative n° 2

b) Révision du tarif du marché aux truffes 2022-2023

c) Demande de subvention exceptionnelle Danses en Vergt

d) Téléthon – promesse institutionnelle

VIII Amélia 2

a) Dossier Hommais

IX Extinction partielle de l'éclairage public

X Questions diverses

a) Remerciements à ASPPI

\* \* \* \* \*

### **Présentation de « Terres en Fête » par Loïc BRUNAT**

Loïc BRUNAT, représentant des Jeunes Agriculteurs de la Dordogne, présente la manifestation « Terres en Fêtes » qui se déroulera les 29 et 30 juillet prochain en pays vermois, plus précisément sur les communes de Fouleix et Beauregard et Bassac. Il s'agit d'une fête agricole attirant de 10 à 15 000 visiteurs. La restauration et de nombreuses animations sont prévues avec des expositions de matériel et d'animaux. Une demande de prêt de matériel sera adressée à la mairie. Monsieur le Maire et son Conseil remercient Loïc BRUNAT et se réjouissent de l'organisation d'une telle manifestation sur le territoire vermois.

### **I Installation de 2 nouveaux conseillers municipaux**

Suite aux démissions de Michel COURDEAU et d'Isabelle PALFRAY, Julien GRUGET et Didier SILVA, suivants de liste, ont été nommés conseillers municipaux. Monsieur le Maire leur souhaite la bienvenue. Monsieur le Maire précise que ces démissions font suite à des choix personnels dans la mesure où la situation personnelle des élus démissionnaires ne leur permettaient plus d'assumer leurs fonctions électives dans de bonnes conditions.

Didier SILVA intègrera les commissions « voirie » et « bâtiments ».

### **II Devenir de l'EHPAD de Vergt**

Monsieur le Maire fait le point sur le devenir de l'EHPAD. Il rappelle la décision unilatérale de Korian de fermer, à moyen terme, l'EHPAD afin de transférer les lits sur l'agglomération périgourdine. Un rassemblement a eu lieu en présence de nombreux élus du canton, du personnel de l'établissement et d'administrés. Les représentants de Korian ont été reçus par le Maire, les élus du canton et les conseillers départementaux ainsi que le président du Grand Périgeux. Chacun leur a rappelé la nécessité de conserver l'EHPAD de Vergt.

Germinal PEIRO, qui avait initialement donné un avis favorable à Korian, est revenu sur sa décision et œuvre maintenant au maintien de cette structure.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de motion de soutien au maintien de l'EHPAD de Vergt qu'il a adressé aux conseils municipaux du canton du Périgord central et propose aux élus municipaux de l'approuver. Il rajoute que le Conseil d'administration du Grand Périgeux va procéder de la même manière.

Monsieur le Maire indique qu'il va continuer à faire le maximum pour conserver l'EHPAD de Vergt et rajoute qu'une réunion avec le député est prévue prochainement, et pense qu'il faut que ce dossier soit porté au plus haut niveau de l'Etat. Un rendez-vous avec l'ARS est également demandé avec les conseillers départementaux afin de discuter du maintien des lits sur la structure.

Un représentant du personnel pense qu'il faut que Korian accepte de « laisser » les lits sur la structure vernoise.

### **III Election d'un adjoint au Maire**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire un nouvel adjoint en remplacement de Michel COURDEAU. Après élection à bulletins secrets, Alain COLLIN est élu 4<sup>ème</sup> adjoint par 16 voix pour et 2 abstentions.

Concernant les indemnités de fonction, elles seront identiques à celles votées initialement, en début de mandat, soit 11.5 % de l'indice brut 1027 (le maximum étant de 19.8%)

### **IV Commissions communales**

#### ***Intervention d'Annick CIRARD***

Annick CIRARD fait le point sur la fréquentation des derniers spectacles à l'Atrium. Le 1<sup>er</sup> empire a attiré 90 entrées, un spectacle pour enfants « En chemin, j'ai ramassé les cailloux » a permis d'enregistrer 106 entrées. Enfin, un autre spectacle, suite à une résidence d'artistes a été vu par 67 spectateurs. D'autres spectacles sont prévus d'ici la fin de l'année.

Elle indique qu'une réunion est prochainement prévue avec Franck PINON, afin de revoir la fréquence et le type des spectacles.

Le spectacle « l'affaire Chantal » organisé par Vergt Patrimoine a attiré 134 entrées et a été un franc succès. Concernant l'installation de planimètres, il est convenu d'attendre l'approbation du Règlement Local de Publicité Intérieure afin de savoir le type d'implantation qui sera autorisé.

En partenariat avec le collège, des élèves ont été accueillis par les élus afin de leur faire rencontrer des commerçants et professionnels et leur faire découvrir les métiers du territoire vernois. Ils ont ainsi pu découvrir la maison de santé, échanger avec un boucher et un boulanger et également s'entretenir avec des conseillers sur leurs motivations à exercer leurs fonctions d'élus.

#### ***Intervention de Brigitte BAZINGETTE***

Brigitte BAZINGETTE rappelle que le Pays de l'Isle est à la recherche de jeunes en contrats de service civique afin d'assurer une animation « anti-gaspillage » au restaurant scolaire. A ce jour, il n'y a pas eu de candidats.

Concernant la classe de CM2, des sorties piscine à l'Aquacap ont été financées par la commune pour une somme de 1 144 €.

Brigitte BAZINGETTE indique également qu'une étude de faisabilité a été réalisée par l'ATD 24 afin de rénover la cour de l'école maternelle.

Une rencontre entre écoles du secteur « à la découverte du sport » est prévue durant l'année scolaire. La première rencontre est prévue à Vergt, les autres se dérouleront sur d'autres communes. Il est envisagé de mutualiser la dépense de transports.

#### ***Intervention de Nathalie DUPUY***

Nathalie DUPUY rappelle que Monsieur le Maire, avec l'accord d'Annick CIRARD, lui a donné délégation pour s'occuper du marché hebdomadaire.

Elle informe du décès d'un commerçant bien connu sur le marché.

La commission attractivité, réunie le 27 octobre dernier, a continué à travailler sur le projet de stationnement à vélos. Une enveloppe de 7 000 €, représentant une partie du projet, a été allouée sur le budget 2022 et une subvention de 3 800 € a été accordée par Périmouv sur la totalité du projet. Le projet « Alvéole + » devrait prochainement sortir et permettre de percevoir des subventions complémentaires. Christian BESSE et Emmanuel MOUTON travaillent à la réalisation de devis et à plusieurs scénarii.

A propos de l'implantation de cabanes à livres, il est envisagé d'en installer sur la commune et d'avoir des bénévoles pour s'en occuper. Contact sera pris avec le restaurant « le Mouton noir » lequel envisage également d'en installer une, place de la Halle, et connaîtrait une association à même de la construire.

Concernant le lavoir et son rosier, ce dernier a, une nouvelle fois, été victime d'un geste stupide et a été de nouveau coupé.

L'implantation d'une représentation d'un tableau de Laurent DUFRAIX, représentant l'inauguration du lavoir, est toujours prévue, il reste à définir la taille idéale et a réalisé un devis. Un deuxième tableau ou la représentation d'une photo est à l'étude.

Concernant la réfection de la charpente et toiture de l'Eglise, Nathalie DUPUY s'occupe de réaliser une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Quelques interrogations sont encore à lever notamment l'obligation de faire appel à un architecte.

## V Rendu-compte des décisions du Maire

Monsieur le Maire fait part des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal.

**Décision n° 9-2022** : lancement de la consultation pour le marché des assurances

Contrat de 4 ans à compter du 01 janvier 2023 pour les lots suivants :

- Dommages aux biens
- Protection juridique
- Protection fonctionnelle des élus et des agents
- Prestations statutaires (assurance du personnel)

**Décision n° 10-2022** : espace de loisirs intergénérationnel

Lancement de la consultation pour les prestations suivantes :

- Maîtrise d'œuvre,
- Géomètre
- Géotechnicien
- Coordonnateur SPS

## VI Personnel

### a) Création d'un poste d'attaché

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de créer un poste d'attaché territorial au 01 janvier 2023 et de supprimer le poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.

## VII Comptabilité - Finances

### a) Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'apporter des modifications aux crédits prévus au budget 2022 de la commune de Vergt.

En effet, l'augmentation générale du point d'indice à 3,5%, effective au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour tous les agents de la fonction publique n'était pas prévue lors du vote initial du budget.

Aussi, Monsieur le Maire propose -t-il les écritures suivantes :

#### Prévisions supplémentaires Masse salariale 2022

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-6331 : Versement mobilité	0.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>16 400.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	16 900.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>16 900.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-65888 : Autres	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 900.00 €</b>	<b>16 900.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les crédits susvisés.

### b) Révision du tarif du marché aux truffes

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que durant la période hivernale, de novembre à février, un marché contrôlé aux truffes est organisé par la Fédération départementale des trufficulteurs tous les lundis, en centre-bourg, place de la Halle.

Il précise que cette fédération doit s'acquitter d'une redevance et demande alors au conseil de se prononcer sur le prix de l'abonnement saisonnier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe l'abonnement saisonnier à 150 € à compter de la saison 2022-2023.

### c) Demande de subvention exceptionnelle - Danses en Vergt

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'association Danses en Vergt a demandé une subvention exceptionnelle afin de faire face à des soucis de trésorerie passagers.

En effet, avec la pandémie, encore récente, l'association a du mal à retrouver tous ses adhérents mais doit cependant rémunérer 2 professeurs.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Danses en Vergt.

## **d) Téléthon 2022 - promesse institutionnelle**

Monsieur le Maire explique avoir reçu une demande de promesse institutionnelle du Téléthon pour l'année 2022. Il précise que cette année, le téléthon sera présent et continue à œuvrer pour récolter des fonds pour la recherche et les soins des malades.

Aussi, Monsieur le Maire propose-t-il à l'assemblée de verser une promesse institutionnelle au téléthon 2022. Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une somme de 100 euros au titre du Téléthon 2022, sous forme de promesse institutionnelle.

## **VIII AMELIA 2**

### **a) Dossier M.Mme Hommais**

Dans le cadre du projet Amélia 2, le Conseil municipal décide d'attribuer une aide de 819 € 50 à M.Mme HOMMAIS Didier et Sylviane pour des travaux de changement de chauffage (poêle à pellets et à bois), de changement de menuiseries intérieures et d'une VMC pour leur habitation située au 2, Place des Roseaux à Vergt.

## **IX Extinction de l'éclairage public**

Christian BESSE indique que certaines armoires, anciennes, n'ayant qu'un seul circuit, il n'a pas été possible d'éteindre certains candélabres comme initialement prévu dans certains secteurs et il faut donc décider soit de passer ces armoires en totalité en code C (extinction partielle) soit de les laisser en allumage permanent.

Le Conseil décide, sur sa logique initiale, de continuer à procéder à l'extinction partielle, dans les secteurs indiqués par Christian BESSE. Il est notamment prévu de réduire le nombre de candélabres au rond-point de Pont Romieux.

Concernant l'Atrium, il sera possible, les jours d'utilisation, de mettre l'éclairage du parking en marche forcée. Un devis sera validé en ce sens.

## **X Questions diverses**

### **a) Remerciements à ASPPI**

Monsieur le Maire remercie ASPPI qui a gracieusement réalisé le nettoyage du Vern.

### **b) Vin d'honneur élus-personnel**

Il se déroulera le jeudi 15 décembre prochain à 18 h00.

### **c) Borne de recharge électrique**

A ce jour, la borne n'a toujours pas été remplacée et il semble que le SDE ait des difficultés pour s'approvisionner en nouvelle borne.

#### d) Illuminations de Noël

Elles seront installées, dans un souci d'économies, une semaine avant Noël et retirées la semaine suivant les vœux du Maire, prévus le samedi 07 janvier 2023.

L'ordre du jour est levé à 20 h 25

Signature du Maire

Signature de la secrétaire